



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CAGNES-sur-MER**

Séance du 18 octobre 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération N° 22-83 : Acceptation de dons

Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité

**Délibération N° 22-84 : Budget principal du CCAS : décision modificative
N° 1 année 2022**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

**Délibération N° 22-85 : Budget annexe de la résidence-autonomie « La
Fraternelle » : décision modificative N° 1 année 2022**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

**Délibération N° 22-86 : Budget annexe du « service d'aide-ménagère à
domicile » : décision modificative N° 1 année 2022**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

**Délibération N° 22-87 : Budget annexe de la résidence-autonomie « La
Fraternelle » : propositions budgétaires année 2023**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

**Délibération N° 22-88 : Budget annexe du « service d'aide-ménagère à
domicile » : propositions budgétaires année 2023**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

**Délibération N° 22-89 : Budget principal du CCAS : ouverture anticipée de
crédits à la section d'investissement année 2023**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

**Délibération N° 22-90 : Budget annexe de la résidence-autonomie « La
Fraternelle » : ouverture anticipée de crédits à la section d'investissement
année 2023**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

**Délibération N° 22-91 : Fixation du tarif des repas et des boissons en
foyers-restaurants**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 22-92 : Fixation du tarif des repas pour le portage à domicile

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 22-93 : Détermination des modalités de compensation financière en cas de transfert de Compte Epargne Temps (CET)

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 22-94 : Création de trois emplois non permanents à la direction de la cohésion sociale (gardiens pour le Centre d'Hébergement d'Urgence)

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 22-95 : Création d'un poste d'accueil à la direction de la cohésion sociale

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 22-96 : Création d'un poste permanent d'agent social à la direction de vie des seniors et autonomie

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 22-97 : Création d'un poste permanent de responsable à la direction logement et hébergement

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 22-98 : Adoption du cadre du personnel

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 22-99 : Adoption du règlement intérieur des foyers-restaurants

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 22-100 : Adhésion au dispositif d'accompagnement porté par l'UDCCAS au titre de la démarche qualité

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 22-101 : Convention pluriannuelle de financement au titre du FIR 2022 portant renouvellement du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 22-102 : Activités de loisirs en faveur des personnes âgées ou handicapées : programmation et participation financière laissée à la charge des usagers

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité